

ONU – Pacte Mondial
VISTA - Communication sur le progrès
Octobre 2019



AGENCE DE COMMUNICATION EVENEMENTIELLE
24, rue Erlanger - 75016 Paris, France
Tel +33 (0)1 46 43 33 48
www.groupevista.com

ONU – Pacte Mondial
Communication sur le progrès
Octobre 2019

DECLARATION DE SOUTIEN

En septembre 2017 VISTA a décidé de formaliser sa politique de développement durable en adhérant, entre autres actions, au Pacte Mondial de l'ONU.

Nous sommes heureux de pouvoir, via notre deuxième « Communication sur le Progrès », exprimer notre soutien au Pacte Mondial et renouveler notre engagement envers l'initiative et ses principes.

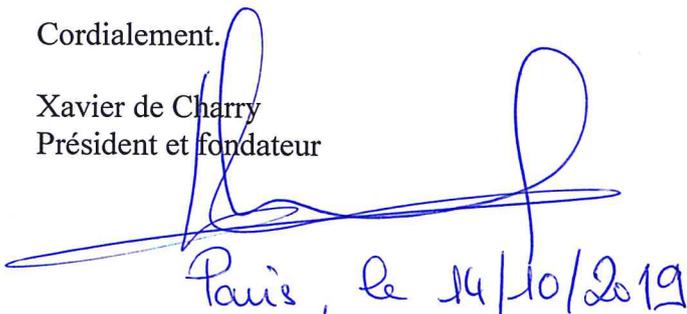
Nous réaffirmons notre soutien aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'Environnement et de la lutte contre la corruption.

Au coeur de nos métiers d'organisateur d'évènements et de voyages, l'objectif du Groupe Vista est d'exercer nos activités avec intégrité, sérieux, inventivité, partage, professionnalisme, capacité d'écoute, fiabilité, respect des femmes et des hommes, de l'environnement et bien entendu des lois et réglementations internationales, nationales et locales.

Ci-après nous décrivons nos actions inscrites dans une démarche d'amélioration continue.

Cordialement.

Xavier de Charry
Président et fondateur



Paris, le 14/10/2019



Notre démarche RSE

Un développement durable pour concilier développement économique, progrès social et usage raisonné des ressources de la planète

• Vers une amélioration continue, dans une démarche de qualité globale



ONU – Pacte Mondial
VISTA - Communication sur le progrès
Octobre 2019

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

VISTA est une société française, dont le siège est à Paris et réalisant la totalité de son chiffre d'affaires en France. A ce titre, VISTA est soumise au droit du travail français que nous respectons scrupuleusement. De fait, les principes relatifs aux droits de l'homme sont intégralement respectés.

MISE EN OEUVRE :

- Application des lois en vigueur.
- Communication interne et externe via notre Charte éthique.

MESURE DES RESULTATS :

- Auto-évaluation interne.
- Evaluation Ecovadis (statut Gold obtenu) et Audit RSE dans le cadre de divers référencements chez nos clients.

PRINCIPES RELATIFS AUX NORMES DU TRAVAIL

Un livret d'accueil, ainsi que la charte éthique de VISTA sont remis à tout nouveau salarié. Une brochure relative à la complémentaire santé complète ces informations.

MISE EN OEUVRE :

•Le process de recrutement a toujours été clair, diffusion de l'offre, recueil des candidatures (CV/lettre de motivation) puis entretien avec les candidats par la Direction opérationnelle et le Président. L'évaluation se fait après chaque entretien, selon une grille de critères uniquement basés sur les compétences professionnelles recherchées.

Nous recevons des candidats sans critères ethnique, d'âge, de sexe ou de religion.

Devant la difficulté de recruter des personnes handicapées nous développons une politique en faveur des handicapés en ayant recours aux établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour certains travaux : coursiers, reprographie, conditionnement.

•Les possibilités d'évolution sont ouvertes à tous et les promotions ne prennent en compte que les compétences professionnelles.

Un suivi approfondi de tous les collaborateurs : chaque année 100% des salariés bénéficient d'un entretien annuel d'appréciation avec leur manager faire un bilan objectif.

MESURE DES RESULTATS :

- Evaluation Ecovadis et Audit RSE dans le cadre de divers référencements chez nos clients.
- Bilan social annuel

ONU – Pacte Mondial
VISTA - Communication sur le progrès
Octobre 2019

PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa création en 2002 VISTA a mené une politique de respect de l'environnement basée sur les principes fondamentaux.

- Dans les achats de papier et de fournitures, nous choisissons des fournisseurs ayant une démarche écologique.
- Utilisation d'ampoules à basse consommation dans l'ensemble des locaux.
- Consignes pour favoriser l'échange de documents électroniques.

MISE EN OEUVRE :

- La diminution de la consommation de papier est un axe important
- Charte environnementale déployée en interne
- Mise en place de corbeille spécifique pour le recyclage.
- Recyclage du papier avec recy'go proposé par la poste
- Suppression de toutes les imprimantes individuelles.

MESURE DES RESULTATS :

- Auto-évaluation interne.
- Evaluation Ecovadis et Audit dans le cadre de divers référencements chez nos clients.

PRINCIPES RELATIFS A L'ANTI-CORRUPTION

La direction générale a mis en place un code d'éthique que chacun doit suivre et appliquer.

A ce titre, les collaborateurs sont sensibilisés à une parfaite éthique sur les rapports dans les affaires

- Travail dans le respect des règles commerciales et en toute transparence avec ses clients et fournisseurs
- Non-dénigrement des concurrents
- Respect des règles fiscales et déontologiques des clients sur les cadeaux d'entreprise
- Choix des fournisseurs à partir de plusieurs devis en proscrivant toute forme de favoritisme
- Respecter le droit du travail et des salariés et se tenir aux obligations légales : déclarations et versements aux organismes sociaux

MISE EN OEUVRE :

- Sensibilisation globale des collaborateurs sur les risques de corruptions par la direction.
- Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats.

*Transparence dans les devis

*Audits réalisés par les clients au sein de Vista

- **Signature de la charte Medtech** : interdiction d'un financement direct entre les industriels et les professionnels de santé ainsi que la prise en charge d'une inscription par un industriel.

MESURE DE RESULTATS :

- Evaluation Ecovadis et Audit dans le cadre de divers référencements chez nos clients.